

Année scolaire 2022 – 2023

 www.institutdemotcouvreur.be –  idc.smartschool.be

 [@institutdemotcouvreur](https://www.instagram.com/institutdemotcouvreur) –  [@institutdemotcouvreur](https://www.facebook.com/institutdemotcouvreur)

Bruxelles, le lundi 29 août 2022

Avis général n° 8 – *Priorité normale*

A l'attention de tous les parents et les élèves

Objets non autorisés

Chers parents, chères et chers élèves,

La Direction, sensible à la bienveillance, autorise l'utilisation des GSM dans l'établissement selon les règles développées ci-après :

- L'utilisation du GSM sera autorisée **en mode silencieux** avant 8h00, à la récréation de 10h30 à 10h50, de 12h30 à 13h30 et à la salle d'étude.

En dehors de ces moments, celui-ci sera totalement proscrit.

- Les appels, les prises de photos, la création de films, les écoutes vidéo et de musique sont interdits.
- L'utilisation des baladeurs, appareils photos, écouteurs et autres est interdite au sein de l'école, comme le stipule le règlement d'ordre intérieur.
- Le port de casquettes et autres couvre-chefs est également interdit dans l'école ainsi que pendant les activités scolaires à l'extérieur du bâtiment.
- Tout comportement inadéquat en la matière sera sanctionné selon les modalités du règlement d'ordre intérieur.

Le Directeur,

M. PIROTTE

